



Communauté de Communes
**de la Houve et du
Pays Boulageois**

Le Courrier de la Houve et du Pays Boulageois

La lettre d'information de votre Communauté de Communes

FINANCES

Budget 2025 de la CCHPB

► Page 3

PETITE ENFANCE

Le RPE : une référence pour
l'accueil individuel

► Page 4

HABITAT

Le Pacte Territorial France Rénov'

► Page 5

ÉCONOMIE

Une matinée pour soutenir
l'emploi local

► Page 6

La CCHPB a soutenu leur projet

► Page 7

FORMATION

Le Lycée Professionnel Interentreprises

► Page 8

DÉCHETS MÉNAGERS

Mieux trier, pour mieux agir

► Page 10

CULTURE

Boulay Bouq'In : des bulles et
des mots

► Page 12

AMÉNAGEMENT

DU TERRITOIRE

Le Gymnase intercommunal de Falck rénové

► Page 9



Communauté de Communes
de la Houve et du Pays Boulageois



www.houvepaysboulageois.fr



Panneau Pocket

CC de la Houve et du Pays Boulageois

SOMMAIRE

FINANCES _____ 3

Budget 2025 de la CCHPB

PETITE ENFANCE _____ 4

Le RPE : une référence pour l'accueil individuel

HABITAT _____ 5

Le Pacte Territorial France Rénov'

ÉCONOMIE _____ 6 à 7

Une matinée pour soutenir l'emploi local

La CCHPB a soutenu leur projet

FORMATION _____ 8

Le Lycée Professionnel Interentreprises

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE _____ 9

Le gymnase intercommunal de Falck rénové

DÉCHETS MÉNAGERS _____ 10 à 11

Mieux trier, pour mieux agir

CULTURE _____ 12

Boulay Bouq'In : des bulles et des mots



Communauté de Communes
de la Houve et du
Pays Boulageois

Le courrier de la Houve et du Pays Boulageois

N° 15 - Juin 2025

Directeur de la publication : Jean-Michel BRUN
Conception - Rédaction : Communauté de
Communes de la Houve et du Pays Boulageois
Impression : A2DV Numérique - 57190 Florange

Crédits photos / Images : CCHPB -
Denis Hilt - Freepik.com - Flaticon.com - francesca
mantovani - stock.adobe.com - Aline Vieira
Photographe

Tirage : 11 500 exemplaires
N° ISSN : 2968-3939 - Dépôt légal à parution



Chaque jour, nous voyons, impuissants, la distance qui sépare l'idée de l'action s'allonger du fait de l'Administration.

Trop de courants contraires freinent nos potentialités, épuisent nos énergies et nous obligent à redoubler de conviction et de persuasion.

Proposer des services, garantir leur qualité et l'égalité d'accès aux habitants de notre territoire, c'est ce à quoi s'attachent les élus et les agents de la CCHPB. C'est pour cela qu'elle investit dans un gymnase, dans une cantine, dans la parentalité et la petite enfance, dans la promotion de la lecture. C'est pour cela également qu'elle organise une journée de l'emploi, un salon de la petite enfance, un salon du livre. C'est encore pour cela qu'elle soutient une école de musique et de danse, la 2^{ème} en nombre d'élèves du Département ainsi qu'un lycée professionnel formant des jeunes aux métiers de l'industrie si recherchés sur notre territoire.

Bien sûr, cela mobilise des moyens et la rigueur budgétaire est de mise pour éviter de mettre à contribution l'usager ou l'habitant du territoire.

La gestion des déchets ménagers démontre que chacun peut contribuer à l'effort collectif. Les performances enregistrées depuis l'entrée en vigueur des nouvelles consignes de tri ont permis de neutraliser le montant de la redevance depuis trois ans. Des marges importantes existent encore en la matière et la CCHPB entend bien les mettre en œuvre avec votre concours.

Nous entrons dans la belle saison. Un week-end culturel et artistique vous est proposé à l'occasion du salon du livre les 28 et 29 juin prochains. La piscine de Boulay, remise d'un été 2024 raté en raison d'incidents techniques, vous espère nombreux pour profiter de sa plage et du bassin. Dans nos communes aussi, les associations s'organisent pour vous proposer sorties et animations.

Je vous souhaite un bel été.

Jean-Michel BRUN
Président de la Communauté de Communes
de la Houve et du Pays Boulageois



BUDGET 2025 DE LA CCHPB

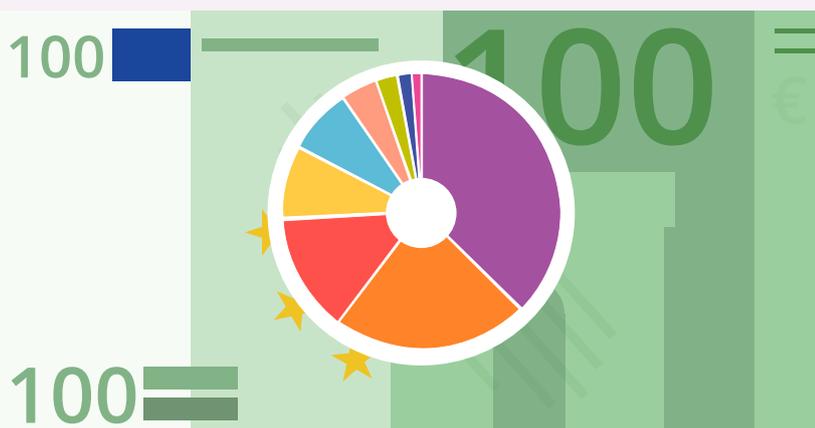
Le 10 avril dernier, les conseillers communautaires ont voté le budget 2025 pour un montant de 11M€. Depuis plusieurs années, l'inflation impacte sensiblement les charges courantes, mais la CCHPB veille à une gestion financière rigoureuse pour ne pas alourdir la charge fiscale des habitants. Depuis 7 ans, les taux des impôts locaux de la CCHPB n'ont pas augmenté.

Les élus ont fixé les priorités suivantes pour le budget 2025 :

- Maintenir et renforcer la qualité des services proposés à la population :** Une partie importante du budget est consacrée pour le fonctionnement des services dont elle a la compétence. La Maison de la Parentalité est désormais un pôle ressources qui propose un accueil inconditionnel aux familles ; France Services accompagne toujours plus d'habitants dans leurs démarches administratives ; de nouveaux usagers font appel au service de transport à la demande « Soli'Bus » ; le Relais Petite Enfance aide les familles à trouver un mode de garde ; la cantine communautaire confectionne près de 200 000 repas par an pour les élèves fréquentant les écoles du territoire...
- L'animation du territoire :** La collectivité organise de nombreux événements. Le salon de la Petite Enfance a rassemblé une quarantaine de professionnels pour conseiller et accompagner les parents dans leur quotidien ; Le salon du livre Boulay Bouq'In met à l'honneur la lecture et les associations locales qui proposent un week-end culturel et artistique ; les rencontres de l'emploi ont permis à plus de 500 candidats d'entrer en relation avec des entreprises et des établissements en recherche de personnel.
- L'attractivité économique :** La CCHPB continue à soutenir financièrement la création et le développement d'entreprises et de commerces sur son territoire. Elle agit en partenaire des associations Alexis Grand Est et Réseau Entreprendre Lorraine qui accompagnent les entrepreneurs pour démarrer et faire vivre leur activité. L'action économique s'exprime également dans la recherche et l'accueil de nouvelles entreprises, la gestion des friches industrielles avec l'objectif de fixer et de développer l'emploi.

Zoom sur la rénovation du Restaurant Scolaire Intercommunal (RSI)

Pour répondre à l'augmentation significative du nombre de repas à préparer (notamment depuis la mise en œuvre du dispositif cantine à 1€), il est devenu indispensable de recalibrer et d'adapter les locaux du restaurant communautaire. La modernisation du RSI est indispensable pour répondre aux besoins croissants, aux règles sanitaires et garantir un service de qualité. L'objectif est d'être en capacité de produire à terme 1 300 repas/jour (1 100 repas/jour actuellement) et d'accueillir 450 convives/jour (350 convives/jour actuellement). Ces transformations intègrent la rénovation énergétique du bâtiment afin de réduire significativement l'empreinte carbone de l'équipement tout en générant des économies sur les coûts énergétiques. À cet effet, des études sont engagées pour prolonger le réseau de chaleur qui alimente la piscine à partir de l'unité de méthanisation implantée à Boulay. Le RSI, comme les autres équipements communautaires devrait également profiter de l'autoconsommation collective générée par les ombrières réalisées par la société BOREAS.



37,43€	BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES
22,79€	ACTION ÉCONOMIQUE
13,92€	RESTAURANT SCOLAIRE
8,59€	INSERTION PROFESSIONNELLE
7,71€	PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ
4,20€	CULTURE & LOISIRS
2,54€	MOBILITÉ (Bornes de recharge électrique & covoiturage)
1,61€	FRANCE SERVICES
1,21€	HABITAT & URBANISME



LE RPE : UNE RÉFÉRENCE POUR L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'informations et d'échanges à destination des parents recherchant un mode de garde et des professionnels de l'accueil individuel. Rencontre avec Christel DESCHAMPS et Valentine ARA, responsables des deux relais présents à Boulay et à Hargarten-aux Mines.

Quelles sont les missions du RPE ?

Nous présentons aux familles l'offre globale de modes de garde sur le territoire afin qu'elles puissent choisir la solution la plus adaptée. Si elles optent pour l'accueil individuel nous les accompagnons dans leur rôle de parents employeurs.

Nous sommes aussi à l'écoute des assistants maternels et nous leur communiquons toutes les informations en lien avec leur métier. Nous leur apportons une assistance dans leurs démarches administratives et les aidons dans leur parcours de formation.

Au quotidien, nous contribuons à la valorisation et à la promotion du métier d'assistant maternel. Nous les invitons à diriger des ateliers d'éveil pour mettre en avant leur savoir-faire. Notre objectif est de faire évoluer la vision de ce métier grâce à diverses actions et événements (portes ouvertes, semaine de la petite enfance). Nous avons récemment organisé le salon de la petite enfance à Boulay qui a mis en lumière le rôle essentiel des assistants maternels. Nous collaborons avec France Travail pour encourager les demandeurs d'emploi à s'orienter vers cette voie.

Quel est l'intérêt pour les assistants maternels de rejoindre le RPE ?

Le RPE leur apporte un soutien pédagogique et les informe de l'évolution du cadre juridique de leur métier. Il leur permet aussi de rencontrer et d'échanger avec d'autres professionnels. Ils peuvent participer aux ateliers d'éveil : des moments bénéfiques pour les enfants qui favorisent leur sociabilisation et leur font découvrir de nouvelles activités (initiation à la langue des signes, atelier snoezelen, sensibilisation à la musique...).

Pouvez-vous nous parler de l'évolution de cette profession ?

Sur le territoire comme au niveau national, nous constatons une baisse importante des assistants maternels car les départs à la retraite n'ont pas été remplacés faute de candidats. Pourtant, nous assistons actuellement à la professionnalisation de ce métier. Leur statut leur donne droit à 58 heures de formation par an pour évoluer dans leur carrière (intégrer des structures d'accueil, devenir ATSEM ...).

De plus, le métier d'assistant maternel présente de nombreux avantages tels que l'adaptation de son temps de travail, le choix de ses employeurs, garder ses propres enfants et bénéficier d'avantages fiscaux. Les personnes intéressées par cette profession peuvent nous contacter pour plus d'informations.

Quelles sont les perspectives pour le RPE ?

Nous souhaitons renforcer nos liens avec les professionnels en proposant des ateliers délocalisés, prochainement, la commune de Téterchen sera un nouveau point d'accueil. A partir de juillet, un projet intergénérationnel avec la Maison de retraite la Villa Beausoleil verra le jour. Le RPE de Boulay va être réaménagé (création d'un coin bébé, parcours de motricité) et une partie des équipements sera renouvelée.



☎ 03 87 37 20 24 | ✉ rpe@cchpb.net



LE PACTE TERRITORIAL FRANCE RÉNOV' :

UN ENGAGEMENT POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Dans le cadre de sa compétence en matière d'habitat, la Communauté de Communes a dernièrement approuvé le Programme d'Intérêt Général relatif à France Rénov'. Il s'agit d'un moyen proposé par l'État pour permettre aux territoires et à ses habitants d'améliorer la qualité des logements tout en animant le réseau local des entreprises labellisées RGE.

Ce projet, intitulé **Pacte Territorial France Rénov'** vise à répondre aux enjeux de rénovation énergétique, d'adaptation des logements et de lutte contre l'habitat indigne. Il s'étendra sur une période de cinq ans, **de 2025 à 2029**, et mobilisera plusieurs acteurs locaux et nationaux.



Pourquoi un Pacte Territorial France Rénov' ?

Le territoire de la CCHPB, composé de 37 communes et regroupant près de 23 476 habitants, présente des défis importants en matière d'habitat. Une étude pré-opérationnelle réalisée en 2022 a notamment révélé que 44 % des logements ont été construits avant 1970, ce qui fonde un potentiel important de logements économes.

Les objectifs du Pacte Territorial

Le programme s'adresse à **tous les ménages**. Il est composé de plusieurs actions :

- 1. Information et orientation** : Les habitants pourront bénéficier d'un service gratuit d'information et de conseil via l'Espace Conseil France Rénov' (ECFR) animé par l'ALEC du Pays Messin et situé à France Services Boulay.
- 2. Animation de réseau** : des professionnels du territoire intervenant dans les champs d'action de la rénovation énergétique afin de développer une cohésion et de partager les bonnes pratiques.

Le Pacte Territorial France Rénov' a pour ambition de participer à la rénovation énergétique, à l'adaptation des logements et à la lutte contre l'habitat indigne. L'accompagnement général consiste également, à soutenir les démarches pour accéder aux aides financières et aux conseils techniques.

Le Pacte Territorial repose sur une mobilisation des acteurs locaux et nationaux. La CCHPB travaillera en étroite collaboration avec l'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), la Région Grand Est, ainsi que des opérateurs spécialisés comme l'ALEC du Pays Messin.

Un financement partagé

- **L'Agence nationale de l'habitat (Anah)** : 75 375 €
- **La Région Grand Est** : 17 162,25 €
- **L'intercommunalité** : 58 212,75 €

Ces fonds permettront de couvrir les coûts des actions d'information et d'accompagnement.

POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ :

- Contactez France Services Boulay, pour prendre un rendez-vous avec l'ALEC du Pays Messin :
📍 **2 Rue du Général de Gaulle** ☎ **03 87 55 62 95**
- ou directement l'Agence Locale de l'Énergie du Climat (ALEC) du Pays Messin :
📍 **2-4 Rue Four du Cloître** ☎ **03 87 50 82 21**
à Metz



UNE MATINÉE POUR SOUTENIR L'EMPLOI LOCAL

Retour sur « Les rencontres de l'emploi », un événement unique dédié aux entreprises locales : une occasion exceptionnelle de rencontrer de futurs candidats pour répondre au besoin de main d'œuvre de notre territoire.

La Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois se soucie des problématiques de recrutement et de formation que rencontrent quotidiennement les entreprises. C'est dans cette logique que cette matinée s'est co-construite avec le Cercle Athlétique de Boulay, association sportive locale qui a à cœur d'accompagner ses licenciés vers la recherche d'alternance dans des parcours scolaires, et d'emplois pérennes sur un secteur proche afin de conserver une dynamique au sein du club.

Trente entreprises ont répondu présentes le mercredi 12 février, plus de 500 demandeurs d'emploi sont venus à leur rencontre, pour une quarantaine de postes à pourvoir immédiatement.

Prenons l'exemple de l'entreprise Laglasse située à Varize qui était à la recherche de nouveaux collaborateurs pour renforcer les équipes de leurs ateliers. Mme Elodie LAGLASSE a reçu près de 50 candidatures, en se focalisant uniquement sur le savoir-être des postulants ; la ponctualité, l'assiduité, la rigueur et la motivation étaient les maîtres-mots, à l'inverse d'un recrutement basé sur des diplômes techniques.



Du côté des services à la personne, métiers en tension depuis plusieurs années, Mme Stéphanie BRETNACHER de l'association AVEC (anciennement AMAPA) s'est réjouie des profils rencontrés en nombre, pour lesquels des entretiens avant embauche étaient d'ores et déjà programmés.

Une photographe professionnelle réalisait instantanément le portrait des candidats pour alimenter leurs profils sur les réseaux, habiller qualitativement les CV et ainsi maximiser leur chance d'obtenir un entretien.



Jean-Michel BRUN, Président de la collectivité, et Jérôme LOUIS, Vice-Président du CAB ont remercié l'implication des entreprises, et ont clôturé la matinée avec le tirage au sort de la tombola organisée gratuitement. Un ordinateur portable, et une trottinette électrique étaient à gagner.

Suite à cette réussite locale et aux résultats positifs, la Communauté de Communes et le CAB vous redonnent rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

LA CCHPB A SOUTENU LEUR PROJET



LA GRANGE GOURMANDE

Véronique REICH a ouvert en 2020, sa pizzeria «La grange gourmande» dans l'ancienne crémaillère de Villing. Du jeudi au dimanche, elle propose à emporter ou sur place, des plats le midi et des pizzas ou des flammes le soir. Les clients peuvent profiter de la terrasse extérieure à la belle saison. La qualité de sa cuisine et de ses produits a été reconnue puisqu'elle figure dans l'édition 2024/2025 Grand Est du Gault & Millau.

Aujourd'hui, Mme REICH souhaite développer son restaurant en faisant revivre l'ancien bistrot de cette bâtisse afin de servir ses préparations culinaires. Des travaux de réhabilitation ont été entrepris, avec l'achat de mobilier, pour créer un lieu convivial qui ouvrira prochainement. En parallèle, l'ancienne salle de spectacle reprendra vie et sera destinée à l'organisation d'événements (mariage, thé dansant...). Elle a reçu une subvention de 3 190,20€ par l'intercommunalité.

SARL TRITZ FRANÇOIS

Depuis 1963, la société TRITZ à Oberdorff est spécialisée dans la ferronnerie d'art, la serrurerie et la métallerie. Aujourd'hui, l'entreprise familiale, dirigée par Christian TRITZ, a développé son offre de service sur l'ensemble du territoire mosellan et compte 9 employés. Afin de répondre aux différentes demandes de sa clientèle et d'améliorer les conditions de travail de ses salariés, l'entreprise a investi 20 000€ pour l'acquisition de matériels tels qu'un groupe électrogène pour la réalisation de chantiers dépourvus d'électricité, un tracteur afin d'acheminer facilement le matériel lourd et un poste de soudure. La Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois l'a accompagnée financièrement en lui octroyant une aide de 4 000€ et 1 000€ pour l'embauche d'un salarié.



Face à l'accroissement d'activités, l'entreprise a construit une seconde antenne comprenant des bureaux d'une superficie de 110m² et un atelier de 600m² sur la zone artisanale de Château-Rouge. Ce projet a été soutenu à hauteur de 20 000€ dans le cadre du dispositif AMIE57 cofinancé à parts égales par l'intercommunalité et le Département de la Moselle.



LE PÔLE SANTÉ

Ostéopathe depuis plusieurs années à Boulay, Mélanie JOACHIM a souhaité créer un pôle santé au sein de la commune. L'objectif était de regrouper dans un même lieu plusieurs professionnels de santé pour améliorer la prise en charge des patients. Ainsi, Mélanie JOACHIM et son mari, Franck BONNET, ont fait construire cette structure en 2021, selon les dernières normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ouvert depuis octobre 2023, ce pôle santé situé au 11 rue des peupliers à Boulay, accueille actuellement cinq infirmières, deux ostéopathes et une psychologue.

La Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois a contribué à ce projet à hauteur de 3 333,33€.



LE LYCÉE PROFESSIONNEL INTERENTREPRISES

Installé depuis 1974 à Boulay, le Lycée Professionnel Interentreprises (LPI) a évolué au fil des années pour s'adapter au marché de l'emploi et aux besoins des entreprises locales. Entretien avec Stéphane BECKER, directeur de l'établissement scolaire, depuis le 1^{er} septembre 2024, afin de connaître les projets du lycée.



Pouvez-vous nous présenter le LPI ?

Notre lycée propose des formations axées sur les métiers de l'industrie allant de la classe 3^{ème} prépa-métiers jusqu'au BTS. Nos élèves peuvent suivre un CAP « Métallier »

ou « Électricien » ou réaliser un BAC professionnel dans le secteur de l'usinage ou de la maintenance. Le LPI dispose aussi d'une antenne à Faulquemont permettant aux lycéens de poursuivre des études supérieures en intégrant un BTS en apprentissage.

Après plus de 50 ans d'existence, pouvez-vous nous parler de l'évolution du lycée, et comment a-t-il réussi à conserver un engouement auprès des jeunes et un intérêt auprès des entreprises ?

Tout d'abord, le lycée travaille en étroite collaboration avec les entreprises industrielles du territoire pour connaître l'évolution de ce secteur et les compétences recherchées afin d'adapter le contenu de nos formations. Nous avons tissé de nombreux partenariats avec les chefs d'entreprise qui prennent nos élèves en stage. Avec des effectifs réduits (15 élèves maximum), nous assurons un suivi individuel et mettons l'accent sur la partie pratique. Nos élèves travaillent sur des projets concrets, récemment une classe a réalisé des garde-corps pour le stade Charles de Muller à Boulay.

Depuis le 01/09/2024, l'établissement a signé une convention de rapprochement avec l'enseignement catholique. Ce nouveau partenariat permet au lycée d'intégrer un réseau afin de bénéficier d'un soutien pour le déploiement de futurs projets. Toutefois, nous conservons notre vocation professionnelle ouverte à tous sans distinction.

Quelles sont les nouveautés mises en place au sein de l'établissement ?

Depuis la rentrée, nous avons instauré le permis à point, pour sensibiliser chaque élève aux règles du savoir-être. Ce dispositif a été accueilli favorablement par les élèves et les enseignants ont déjà pu constater des retombées positives. Prochainement, nous allons investir dans l'achat de nouveaux ordinateurs, de 2 imprimantes 3D et un scanner 3D. La salle informatique sera réaménagée avec l'installation d'un plateau technique permettant le montage et démontage de pièces afin de rendre les cours théoriques plus interactifs.

Quelles sont vos perspectives pour l'avenir du LPI ?

Lors de la rentrée scolaire 2024/2025, nous avons accueilli 156 élèves. Nous souhaitons tout d'abord pérenniser cet effectif et attirer un public féminin plus conséquent.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes qui souhaitent s'orienter vers l'industrie ?

C'est un très bon choix, car ce domaine d'activité est porteur d'emplois. En effet, nous avons le retour d'expérience de nos anciens élèves qui ont intégré rapidement le marché de l'emploi après l'obtention de leur diplôme. De plus, les personnes qui choisissent cette voie transformeront des projets en réalisations concrètes dans un monde de plus en plus virtuel et peuvent accéder à des postes à responsabilité.

Pour ceux qui souhaiteraient se diriger vers ces métiers, vous avez la possibilité de passer une journée en immersion dans notre établissement. N'hésitez pas à contacter le lycée au **03 87 79 21 76** ou à consulter notre site internet : <https://lp-interentreprises.com>



LE GYMNASSE INTERCOMMUNAL DE FALCK RÉNOVÉ

Après 11 mois de travaux de réfection, le gymnase intercommunal a réouvert ses portes aux usagers le 24 février 2025. Retour sur ces travaux qui constituent l'un des plus importants investissements de la Communauté de Communes de ces 5 dernières années.

Créé dans les années 70, le bâtiment avait fait l'objet d'une première rénovation en 2003 avec la réfection des vestiaires et l'extension d'un club-house. Cependant, le gymnase intercommunal était devenu trop vétuste pour accueillir quotidiennement les élèves des établissements scolaires de Falck ainsi que les associations sportives du territoire. De même, cette infrastructure ne répondait plus aux normes actuelles en termes de performance énergétique.

Le 2 avril 2024, les travaux ont démarré par le désossement de la structure, seule la charpente métallique a été conservée. La couverture, le bardage et l'isolation du bâtiment ont été entièrement refaits, améliorant ainsi son efficacité énergétique et son confort thermique. Le système de chauffage a été refait et l'éclairage a été remplacé par l'installation de LED moins énergivores.



AVANT TRAVAUX

Le sol et les équipements du hall sportif ont été rénovés de façon à offrir une meilleure aisance aux utilisateurs. Le carrelage a été renouvelé et la peinture remise à neuf pour un cadre plus agréable.

Les vestiaires et les sanitaires ont été réaménagés afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et rendre le bâtiment plus inclusif.



APRÈS TRAVAUX



Inauguration du gymnase intercommunal le 26 avril 2025

Les travaux de modernisation du gymnase financés par la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois se sont chiffrés à 1,65M€ et ont été subventionnés par l'État (371 770€) et la Région Grand Est (200 000€).



MIEUX TRIER, POUR MIEUX AGIR :

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR NOS DÉCHETS

Le tri s'améliore, porté par l'engagement croissant des habitants. Cette dynamique permet de préserver la qualité du service tout en maîtrisant les coûts, malgré leur hausse. Les nouvelles consignes, en place depuis 2023, visent à améliorer le traitement des déchets. En effet, un déchet bien trié est moins coûteux à traiter. Trier, c'est donc agir à la fois pour la planète et pour contenir les charges du service.

Une organisation du tri repensée et des nouveautés pour 2025

Nos déchetteries ont été adaptées avec des bennes spécifiques pour permettre un meilleur traitement des objets. Depuis mars, vous pouvez trier et déposer en déchetterie : les jouets, outils de bricolage et de jardin, accessoires de jardin ainsi que les huisseries. Ces nouvelles filières s'ajoutent à celles que vous connaissez déjà concernant le mobilier, les appareils électriques et électroniques (D3E), les pots de peinture...

Aujourd'hui quand vous achetez un objet concerné par l'écotaxe, cette participation est incluse dans le prix d'achat. Cette contribution sert ensuite à financer la collecte, le tri et le recyclage quand vous vous en débarrassez. Comme pour les piles, ampoules ou appareils électroniques, ces objets bénéficient désormais d'un circuit de recyclage organisé, à condition de respecter quelques règles simples affichées aux points de collecte.

Participer au tri de ces déchets permet d'en diminuer la part dans la benne tout venant qui fait l'objet d'une taxe supplémentaire, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui s'élevait à 20€/tonne en 2015 et à 70€/tonne en 2024.

L'apport volontaire : un tri plus fiable

Le tri des emballages recyclables se fait désormais par apport volontaire. Déposer ses déchets en vrac dans les bornes permet un contrôle visuel rapide, essentiel pour garantir leur valorisation. Ce n'est pas une formalité, mais une exigence des centres de tri pour améliorer l'efficacité.

Des résultats déjà visibles

La fréquentation des déchetteries augmente, les déchets ménagers reculent et les refus de tri ont baissé de 16 % (entre 2023 et 2024).

Ces chiffres témoignent d'un changement concret dans nos habitudes, avec des effets directs sur les coûts du service, en l'occurrence, le maintien du montant de la taxe pour 2025 à nouveau.

La réussite de cette évolution repose sur la coopération de tous : collectivités, citoyens, entreprises.

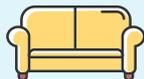


Désormais vous pouvez déposer en déchetterie :



BOIS

Meubles en bois
Jouets en bois de + 80 cm
Déchets de chantier ou de jardin



Meubles rembourrés

Canapés, matelas, sommiers
Articles de décoration



Objets de Bricolage et de jardinage

Parasols, tuyaux d'arrosage,
piscines gonflables, etc



HUISSERIES (Nouveauté 2025)

Portes, fenêtres, vitrages, volets



JOUETS EN PLASTIQUE

Jouets de + 80 cm dans la benne plastique
Les petits jouets : dans des box palettes prévus à cet effet

Pour faciliter votre tri, de **nouveaux conteneurs** sont mis en place en déchetterie :

- Une benne dédiée aux **plastiques durs**
- Des **big bags** pour le **polystyrène** et les **bâches**
- Un conteneur spécifique pour les **plastiques non recyclables**

Pour connaître les points de collecte des matériaux liés au bâtiment, consultez : <https://oca-batiment.org/>

Pensez également avant votre passage en déchetterie à organiser le chargement de votre véhicule en pré-triant vos dépôts ! Nos gardiens de déchetterie sont à votre service, n'hésitez pas à vous adresser à eux en cas de doute.

À L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS : ValoDépôt, un outil indispensable pour les dépôts !

Depuis début 2024, l'utilisation de la plateforme ValoDépôt est obligatoire pour les professionnels souhaitant accéder aux déchetteries du territoire. Cette application gratuite permet de planifier les dépôts et d'assurer une traçabilité conforme à la réglementation. Elle est particulièrement indispensable pour les apports de certains flux spécifiques, tels que les plâtres et les huisseries, qui nécessitent une déclaration préalable via l'application.

L'inscription se fait en quelques minutes sur le site www.valodepot.com. Pour toute assistance ou information complémentaire, vous pouvez contacter le service client de ValoDépôt :

☎ +33 1 80 83 60 70 | ✉ valodepot@valobat.fr

Le respect de cette procédure est essentiel pour continuer à bénéficier du service dans les meilleures conditions.



L'interview «Vrai ou Faux» sur la gestion des déchets

Je peux encore utiliser mes sacs orange ?

FAUX

La collecte des sacs orange est terminée. Désormais, le tri se fait en point d'apport volontaire (bornes de tri). Pourquoi ? Parce que la moitié des sacs étaient mal triés !

La redevance augmente chaque année ?

FAUX

Bonne nouvelle : aucune augmentation depuis 3 ans, malgré la hausse des coûts de traitement et de collecte !

Le tri, ça marche vraiment ?

VRAI de vrai !

Voici les résultats 2023 :

- 15 % de déchets collectés
- 16 % d'erreur de tri

+ 30 % de passage en déchetterie

Le tri aide à préserver la planète et limite les pollutions. Alors on continue !

Je peux utiliser les sacs transparents à la maison ?

VRAI mais ...

Les sacs transparents ne sont pas ramassés en porte-à-porte. Ils doivent être vidés dans les bornes jaunes.

Et c'est grâce à la valorisation des déchets et à la revente des matériaux que la redevance est restée stable depuis 3 ans, malgré l'augmentation des coûts.



BOULAY BOUQ'IN : DES BULLES ET DES MOTS

35 auteurs et illustrateurs s'installeront Place de la République à Boulay le samedi 28 et dimanche 29 juin 2025 à l'occasion de la 14^{ème} édition de Boulay Bouq'In.



Face au succès remporté l'an passé, le salon du livre sera à nouveau axé sur l'illustration. En famille ou entre amis, venez découvrir de grands auteurs d'albums illustrés, de bandes dessinées, de mangas pour la jeunesse et les adultes. Vous aurez également le plaisir de plonger dans l'univers des romans de young adult et de fantasy.



Notre librairie partenaire la Momie située à Metz a une seconde fois convié des auteurs et illustrateurs d'envergure nationale qui vous présenteront leurs dernières nouveautés très prisées par le public.

Cette année, nous aurons l'immense plaisir d'accueillir Jessica JUNG, l'illustratrice du spin-off parodique de la célèbre série de BD « Les Légendaires » (Les Légendaires-Parodia) en tant que marraine. Elle sera aux côtés d'auteurs et d'illustrateurs prestigieux tels que Céline CLAIRE (publiée à l'École des Loisirs), Lucile AHRWEILLER (publiée aux éditions Delcourt), Charline FORNIS (illustratrice des bandes dessinées « La Sentinelle du Petit Peuple » et « Les Géants »), Loui (mangaka), ainsi que les autrices de young adult Clara NOVÉ et Chloé ERNEST.

Collectionneurs et lecteurs ne manquez pas cet événement culturel pour échanger avec les invités et repartir avec des dédicaces ou des dessins personnalisés pour immortaliser cette rencontre.

Tout au long du week-end, de nombreuses activités inédites seront organisées avec les auteurs ou illustrateurs autour du livre : des ateliers de création de fiction avec l'association Nittachowa (inventer une histoire, donner vie à des personnages), des ateliers de création graphique avec l'espace Clément Kieffer (composer une planche de BD), des cafés littéraires.

Boulay Bouq'In sera rythmé par une programmation d'animations riche et variée en partenariat avec les associations locales et les compagnies d'artistes professionnels (spectacles de rue, concerts...) qui émerveillera le public. Découvrez toutes les surprises qui vous attendent durant ces deux journées exceptionnelles en consultant le programme sur le site internet de la CCHPB.



Salon de la BD Boulay Bouq'In
Place de la République à Boulay



Samedi 28 et Dimanche 29 juin 2025
Ouverture du salon de 10h à 19h



Pour plus d'informations sur le salon :
www.houvepaysboulageois.fr